Source Ecofin le 19 juillet 2023

Bénin : 80 millions d'euros de la BAD pour moderniser et étendre le Port autonome de Cotonou

(BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT) - Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement, a donné son feu vert, vendredi 14 juillet 2023, à Abidjan, à l'octroi d'un prêt de 80 millions d'euros au Bénin, pour moderniser et étendre le Port autonome de Cotonou, l'un des principaux points d'accès maritime pour les pays enclavés d'Afrique de l'Ouest.

Le prêt se répartit comme suit : 55 millions d'euros de la Banque africaine de développement et 25 millions d'euros de l'Africa Growing Together Fund, un fonds spécial abondé par la Banque africaine de développement et la Banque populaire de Chine.

« Cet investissement vient renforcer les opérations du Groupe de la Banque au Bénin, a déclaré Joseph Ribeiro, directeur général adjoint pour l'Afrique de l'Ouest à la Banque africaine de développement. Le Conseil d'administration approuve un investissement capital pour le Bénin, car le Port de Cotonou est une source majeure de revenus pour le pays. Grâce à l'expansion et la réhabilitation des infrastructures, la capacité du port et son efficacité opérationnelle devraient s'améliorer de manière significative »

Le financement du Groupe de la Banque va permettre de construire un nouveau terminal à conteneurs (le « T5 ») à l'est du port et augmenter sa capacité à 20 hectares dédiée aux produits en vrac et divers. Outre la mise en place d'un point d'accès central doté de portiques automatisés, un parking de 14 hectares va être construit pour les véhicules poids lourds sur le

site de Zongo qui sera doté d'un système de gestion intégré et numérisé relié aux bases de données du port et au guichet unique afin de faciliter le traitement rapide du fret. Cela va ainsi réduire le temps de transit dans la zone portuaire à 2 heures décongestionner le boulevard de la Marina, l'un des axes les plus importants de la ville de Cotonou. Il permettra aussi d'améliorer les conditions de travail des chauffeurs poids lourds (sécurité, repos…) et de fournir un nouvel espace de travail aux services de douane et à leur partenaire technique au Bénin.

Les travaux devraient durer trois ans.

Le Centre mondial sur l'adaptation à travers le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique, a utilisé des analyses climatiques avancées qui ont permis d'identifier et mesurer les conséquences des risques climatiques physiques sur les investissements. Il a fourni en outre, des évaluations complètes des risques climatiques à, ainsi que des options d'investissement viables pour améliorer l'adaptation et la résilience. Ces mesures visent à protéger les investissements des effets négatifs des risques climatiques physiques.

Le gouvernement du Bénin profitera des retombées du projet, grâce à des meilleures recettes fiscales et aux dividendes engrangés. Le projet bénéficiera également à la main-d'œuvre, surtout pendant la construction, ainsi qu'aux opérateurs portuaires et aux usagers (propriétaires de camions, chargeurs de navires).

Le Port autonome de Cotonou est un port de transit qui accueille en moyenne de 80 à 90 navires commerciaux par mois. Il assure 90 % du commerce international du pays et 49 % de trafic de transit dirigé vers le Niger (37 %), le Burkina Faso (4 %), le Mali (3 %) et le Nigeria (5 %). Il dessert jusqu'à 100 millions de consommateurs. En 2022, le Port de Cotonou a traité 12,5 millions de tonnes de marchandises (5 % de plus qu'en 2021), un chiffre qui devrait atteindre 23 millions de tonnes d'ici 2038.

Le projet s'inscrit dans le Document de stratégie pays 2022-2026 de la Banque pour le Bénin, dont le deuxième pilier met l'accent sur le *« renforcement des infrastructures d'appui à la production et à la compétitivité économique ».* Le projet est également aligné sur l'un des « *High 5* » de la Banque, « intégrer l'Afrique ».

Créé en 1964, le Port autonome de Cotonou et un atout économique stratégique pour le Bénin. Il est géré depuis 2018 par le Port d'Anvers-Bruges international pour une période de trois ans renouvelables deux fois.